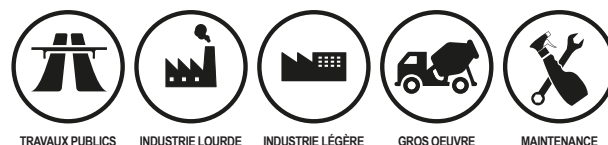




Domaine d'utilisation*



Caractéristiques techniques

Antichute mobile en acier sur corde.

Fermeture double action.

Inclut un connecteur acier à vis captif OVABASE, relié par un micro-câble.

Fluide à la montée et à la descente, sans action requise de la part de l'utilisateur.

À utiliser avec support d'assurage ASSUTWIST ou ASSULINE (non fourni).

Conditionnement: carton de 5 pièces.

Sous-conditionnement: boîte individuelle.

Poids: 700 g.



Avantages

Fonctionne avec des supports d'assurage de 12 ou 14 mm de diamètre.

Fluide à la montée et à la descente, sans action requise de la part de l'utilisateur.

Fabrication certifiée ISO 9001.

PROTECTION
CONTRE
LES CHUTES

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie III.

Certifié par **SATRA**, organisme notifié n°2777.

EN 353-2 : 2002


CE 0598

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

NORMES	
EN 353-2	EPI contre les chutes de hauteur: antichute mobile sur support d'assurage flexible.
EN 354	EPI contre les chutes de hauteur: longues.
EN 355	EPI contre les chutes de hauteur: absorbeurs d'énergie.
EN 358	EPI contre les chutes de hauteur: ceintures et longues de maintien au travail.
EN 360	EPI contre les chutes de hauteur: antichute à rappel automatique.
EN 361	EPI contre les chutes de hauteur: harnais d'antichute.
EN 362	EPI contre les chutes de hauteur: connecteurs.
EN 363	EPI contre les chutes de hauteur: système d'arrêt des chutes. Exigences générales pour le mode d'emploi et le marquage.
EN 365	EPI contre les chutes de hauteur: exigences générales pour le mode d'emploi et le marquage.
EN 795	EPI contre les chutes de hauteur: dispositifs d'ancrage.
EN 813	EPI contre les chutes de hauteur: ceintures à cuissardes.

EN 353-2 - ANTICHUTE MOBILE SUR SUPPORT D'ASSURAGE FLEXIBLE	
	L'antichute mobile suit l'utilisateur lors de sa progression et se bloque lors d'une chute. > Résistance statique: - Cordes d'assurage (résistance à une force d'au moins 22 kN). - Câbles d'assurage (résistance à une force d'au moins 15 kN). > Performance dynamique (avec une masse d'acier rigide de 100 kg): - Force de freinage ne dépassant pas 6 kN. - Distance d'arrêt ne dépassant pas 3 m.

EN 354 - LONGES	
	Les longues sont des éléments de liaison, elles peuvent intégrer un absorbeur d'énergie. Cet élément permet d'amortir le choc en cas de chute. Dans ce cas, cet équipement est couvert par la norme EN 355.

EN 355 - ABSORBEURS D'ÉNERGIE	
	L'absorbeur d'énergie est obligatoirement utilisé dans des situations où l'utilisateur est exposé à un risque de chute. Le longe antichute sert à dissiper l'énergie en cas de chute et à limiter la force de freinage à un niveau non lésionnel. L'absorbeur d'énergie est constitué d'une sangle pliée, composée de différents tissages, protégée par un emballage. En cas de choc, le tissage se déchire et la sangle se déploie de manière progressive. La longe antichute est équipée de connecteurs, permettant de la relier au harnais antichute et au point d'ancrage. Les connecteurs peuvent être directement assemblés avec la longe antichute ou vendus séparément. Ils sont couverts par la norme EN 362. > Performance dynamique: - Force de freinage ne dépassant pas 6 kN. - Précharge statique: 2kN > Résistance statique: - Absorbeur (complètement déployé) devant résister à 15 kN.

EN 358 - CEINTURES ET LONGES DE MAINTIEN AU TRAVAIL	
	La ceinture de maintien au travail peut être utilisée seule (retenue) ou intégrée à un harnais antichute (maintien au poste de travail). La longe de maintien au travail permet de relier une ceinture à un point d'ancrage (retenue), ou à une structure en l'entourant, de manière à pouvoir lâcher les mains (maintien au travail). Rappel: un système de maintien au travail doit toujours être associé à un système d'arrêt des chutes.

EN 360 - ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE	
	L'antichute à rappel automatique est muni d'une longe rétractable, elle assure une fonction de blocage automatique en cas de chute. Il intègre un dissipateur ou absorbeur d'énergie. > Résistance statique: - Avec longe rétractable en textile: 15 kN - Avec une longe rétractable en câble métallique: 12 kN > Performance dynamique: - Force de freinage ne dépassant pas 6 kN.

EN 361 - HARNAIS ANTICHUTE	
	Le harnais antichute est un dispositif de préhension du corps (réglable à la morphologie de l'utilisateur) destiné à stopper les chutes. C'est un élément du système d'arrêt des chutes (Dispositif d'ancrage + liaison antichute + harnais antichute). > Résistance statique: 15kN > Performance dynamique: Masse de 100 kg équipée du harnais antichute relié à une corde devant résister à deux chutes de 4 m: Tête en haut et tête en bas sans libérer le mannequin. Après chaque chute, le mannequin doit être positionné verticalement suivant un angle maximum de 50 ° par rapport à la corde.

EN 362 - CONNECTEURS	
	Les connecteurs sont des composants ouvrables essentiels dans l'assemblage des systèmes. La fermeture des connecteurs se divise en un minimum de deux actions (manuelles ou automatiques). Différentes formes existent pour s'adapter aux types de travaux et à l'environnement. Ils peuvent être constitués d'acier zingué, d'acier chromés, d'acier inoxydable, d'aluminium anodisé... > Résistance statique pour un connecteur de base (classe B): - Grand axe, fermoir fermé et non verrouillé: 15kN. - Grand axe, fermoir fermé et verrouillé: 20kN. - Petit axe, fermoir fermé: 7 kN.

EN 795 - DISPOSITIFS D'ANCRAGE	
	Les dispositifs d'ancrage comprennent des points d'ancrage fixes ou mobiles. Ils sont destinés à la connexion de composants d'un système de protection individuelle contre les chutes.
Type	Dispositifs d'ancrage
A	comportant un ou plusieurs points d'ancrage fixes nécessitant la fixation d'une ou plusieurs ancrs structurelles ou éléments de fixation à la structure.
B	comportant un ou plusieurs points d'ancrage fixes et ne nécessitant pas la fixation d'une ancre structurelle ou de plusieurs éléments de fixation à la structure.
C	utilisant un support d'assurage flexible avec un angle de 15 ° maximum par rapport à un axe horizontal.
D	utilisant un support d'assurage rigide avec un angle de 15 ° maximum par rapport à un axe horizontal.
E	destiné à être utilisé sur des surfaces planes de 5° maximum par rapport à un axe horizontal. (Performance liée à sa masse et au frottement de la surface)
Exemple pour un ancrage de type B: > Résistance statique: pendant 3 mn si l'ancrage est en métal: 12 kN, si l'ancrage est en textile: 18 kN > Résistance dynamique: Chute d'une masse de 300 kg en facteur 1, pas de rupture.	

EN 813 - CEINTURES À CUISSARDES	
	La ceinture à cuissardes est un élément en textile enveloppant la taille, relié à chaque jambe et muni d'un point d'accrochage ventral, permettant la suspension d'une personne. > Résistance statique: 15 kN